


DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

Taxe d'apprentissage

2017

*L'excellence au service
des futurs décideurs*

Soutenir Paris-Dauphine,

Amplifier son internationalisation

- Porter à 100% l'expérience internationale des étudiants réalisant un parcours de 5 ans à Paris-Dauphine
- Améliorer l'accueil des étudiants internationaux
- Renforcer l'offre de formation en anglais
- Développer les campus à l'étranger : Londres, Madrid, Maroc, Tunis
- Densifier le réseau de partenaires internationaux

Epauler ses efforts d'adaptation continue et d'innovation

- En matière de formation : nouveaux contenus, nouvelle pédagogie, nouveaux programmes adaptés aux évolutions des métiers et de l'environnement
- En matière de recherche : nouvelles chaires, nouveaux axes de recherche pour aider à relever les défis de nos sociétés
- En matière d'insertion professionnelle : nouveaux dispositifs pour renforcer la mise en relation des étudiants et des entreprises

Dauphine en chiffres (2015)

+ Etudiants et Alumni

8 750 étudiants en formation initiale

2 500 cadres en formation continue

389 doctorants

80 000 alumni

+ Corps professoral

580 chercheurs et enseignants-chercheurs

1 700 enseignants vacataires

+ Formations

2 diplômes Bac+2 (Sciences des organisations et Mathématiques-Informatique)

6 mentions de licence

22 mentions de masters et

89 parcours

5 programmes doctoraux

60 programmes de formation continue

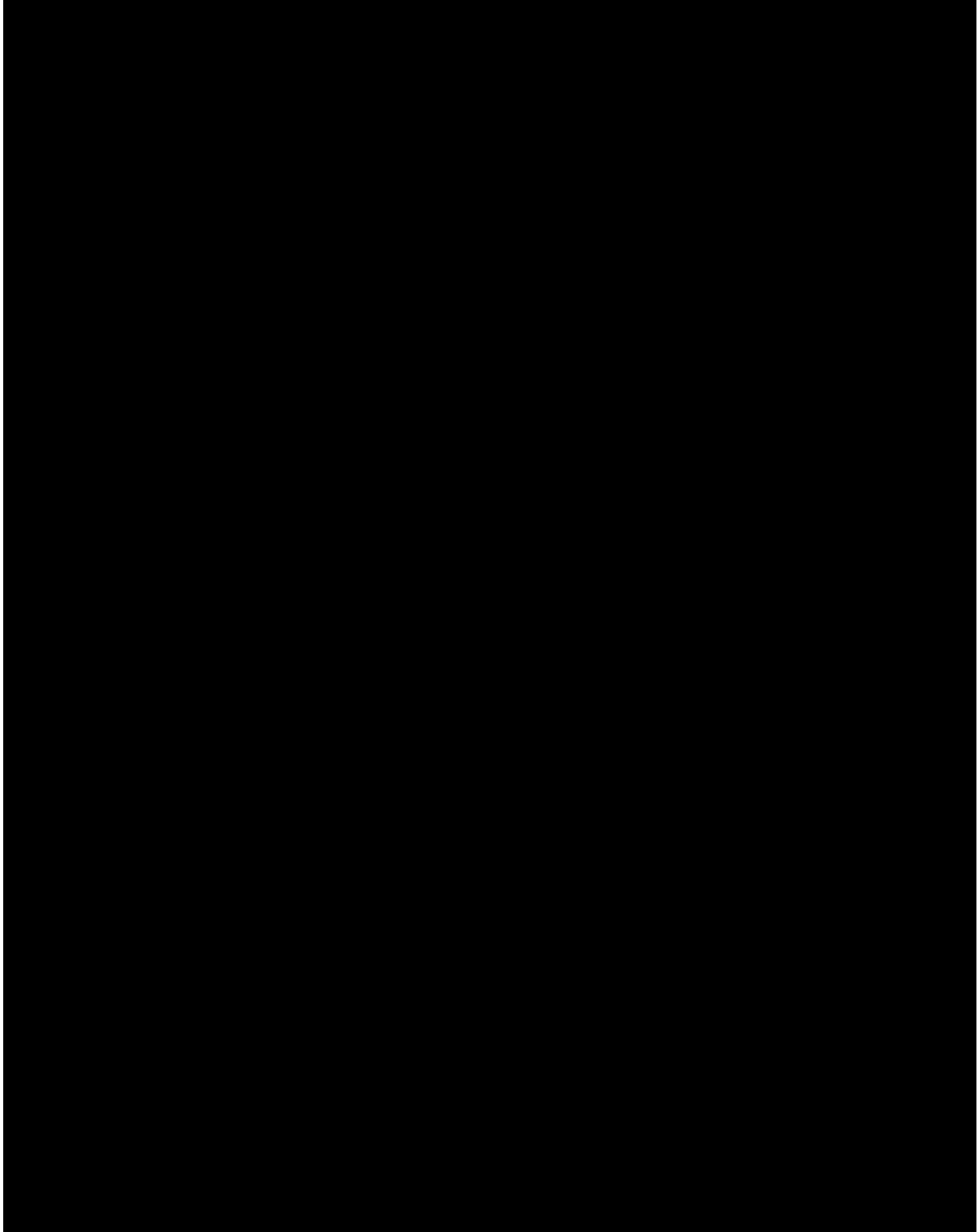
+ Recherche

6 centres de recherche

62 contrats de recherche

21 chaires, initiatives et cercles de recherche et d'enseignement

el'ost con'it'v'ar'it'





Comment verser votre taxe d'apprentissage à l'Université Paris-Dauphine

Versement à effectuer au plus tard le 28 février 2017

1 / Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

2 / Versez votre taxe d'apprentissage

Notre habilitation :

Sur les 23% du barème ou hors quota, vous pouvez nous verser en **catégorie A** et **catégorie B**

Informations pour votre OCTA :

Précisez sur le formulaire de déclaration
reversement aux écoles :

Université Paris-Dauphine
Place du Mal de Lattre de Tassigny
75775 Paris cedex 16

Notre référence **UAI** : 0750736T

N° de **SIRET** : 19 754 692 200 018

Votre versement peut être alloué à :

- L'université Paris-Dauphine (central)
- 1 ou plusieurs départements (LSO, MSO, MIDO, IPJ) de l'université
- 1 ou plusieurs programmes de formation de l'université (cf. liste déposée en préfecture)

3 / Informez-nous

(essentiel pour pouvoir vous remercier, allouer les sommes versées et vous tenir informé de nos projets et réalisations)

Envoyez-nous votre intention de versement en précisant :

- le montant versé
- l'OCTA
- le fléchage de votre versement (central, départements, formations)
- la personne responsable de la taxe / la personne à remercier (avec coordonnées)

Par courrier :

Université Paris-Dauphine
Véronique Desarbres
Responsable Partenariats entreprises
Service Présidence
Place du Mal de Lattre de Tassigny
75775 Paris cedex 16

Par courriel :

partenariats-entreprises@dauphine.fr

Par téléphone :

01.44.05.48.09

Par fax :

01.44.05.45.98

